

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six Octobre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Octobre 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 27 – REPRESENTES : 2.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PONTAC Serge, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mesdames Nathalie GUIHOT et Marie-France GUIHO.

OBJET :	Locations de salles municipales – tarifs 2018.
----------------	---

N° 2017 / 10 / 13

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de location des salles communales comme indiqué dans le tableau joint à la présente délibération et ce, à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Par ailleurs, la Ville de BLAIN maintient un système de caution de 100 € pour faire face aux éventuels frais de nettoyage ou de vandalisme pour des locaux rendus impropres ou dégradés ; cette caution est exigée aussi bien pour les personnes privées que pour les associations ou les entreprises. Il est également demandé à ces mêmes personnes de fournir un justificatif d'assurance en cas de location à titre gracieux ou payant des salles communales.

Enfin, il est proposé de maintenir un principe de gratuité des salles pour les candidats aux élections politiques et les évènements nationaux, régionaux et départementaux.

Vu l'avis favorable de la Commission Sport - Vie Associative du 12 Octobre 2017,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

.../...

Le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs 2018 applicables aux locations de salles, comme indiqué ci-dessous,

MAINTIENT la gratuité des salles pour les candidats aux élections politiques,

APPROUVE le principe de gratuité pour certains évènements nationaux, régionaux et départementaux après analyse et décision de la Commission Sport et Vie associative.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 31 Octobre 2017,
Le Maire,



Tarification 2018

ASSOCIATIONS - Loi 1901		Salle des fêtes	Salle du 14 juillet Cour Mortier	Centre Henri Dunant	Local Club	Saint Emilien Saint Omer	
	BLINOISES et Assimilées	Occupation sans recettes					
		Créneau	GRATUIT				
		Journée					
		WE					
	Occupation avec recettes						
	Créneau	40		35	35	30	
	Journée	82		67	67	56	
	WE	122		102	102	92	
	HORS COMMUNE	Occupation sans recettes					
Créneau		122		107	107	92	
Journée		183		163	163	138	
WE		245		215	215	183	
Occupation avec recettes							
Créneau		183	82	163	163	138	
Journée		275	163	245	245	204	
WE	367		367	367	275		

PARTICULIERS		Salle des fêtes	Salle du 14 juillet Cours Mortier	Centre Henri Dunant	Local Club	Saint Emilien Saint Omer	
	BLINOIS	Créneau	102		92		82
		Journée	204		163		102
		WE	357		285		204
	NON BLINOIS	Créneau					143
		Journée					194
		WE					327

AUTRES	INSTITUTIONS / MISSIONS d'INTERET GENERAL	Salle des fêtes	Salle du 14 juillet Cours Mortier	Centre Henri Dunant	Local Club	Saint Emilien Saint Omer	
		Créneau	GRATUIT				
		Journée					
		WE					
	Autres occupations commerciales, organismes de formations, syndicats de copropriété, syndicats professionnels	Occupation sans recettes					
		Créneau	150	82	120		82
		Journée	275	163	245		204
		WE	367		367		306
		Occupation avec recettes					
		Créneau	190		163		
Journée		337		290			
WE	505		430				

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20171026-CM-2017-10-13-DE
Date de télétransmission : 31/10/2017
Date de réception préfecture : 31/10/2017

Séance du Conseil municipal du 26 Octobre 2017
Délibération n° 2017 / 10 / 13